



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mobilisation nationale des infirmier.e.s du 7 mars

# Las du mépris de Marisol TOURAINE, l'ensemble de la profession infirmière interpelle le futur président #Soigne et tais-toi

Paris, le 16 février 2017 - Dans la continuité des mobilisations infirmières des 8 novembre 2016 et 24 janvier 2017, les organisations associatives et syndicales AEEIBO, ANFIIDE, ANPDE, CEEIADE, Convergence infirmière, CNI, FNI, SNIA, SNICS-FSU, SNIES-UNSA, SNIIL, SNPI CFE-CGC, SNIPUERLIB, UNAIBODE, UNEF, UNIDEL appellent les étudiants en soins infirmiers, les infirmiers, les infirmiers spécialisés (infirmiers anesthésistes, infirmiers de blocs opératoires, infirmières puéricultrices) et les infirmiers cadres de santé à se mobiliser en nombre le 7 mars 2017 à Paris. Rendez-vous est donné pour se rassembler dès 12h30, place Denfert Rochereau à Paris et converger ensuite vers le ministère des affaires sociales et de la santé puis vers l'Assemblée Nationale. Les organisations syndicales et associatives infirmières précisent que des actions auront également lieu en région.

S'il ne nie pas l'ouverture de dialogue avec le cabinet de la ministre des affaires sociales et de la santé, le mouvement unitaire déplore cependant le manque de cohérence dans les propositions ou annonces faites par le ministère, notamment sur les conditions de travail, laissant à penser qu'aucune avancée n'est envisageable avant la fin du présent quinquennat. Cette attitude renforce le sentiment de mépris et d'abandon ressenti par les étudiants et les professionnels de la filière infirmière.

Quels que soient nos secteurs d'activité, les témoignages mettent en exergue une dégradation des conditions d'exercice menaçant des vies de soignants mais aussi d'usagers. Jamais la profession n'avait connu une telle souffrance au travail (suicides, dépressions, épuisement

### Contacts presse :

Sébastien Devillers  
06 63 43 89 24  
sdevil@aurasicommunication.com

Nathalie Depoire  
CNI  
06 64 41 78 65  
presidencecni@gmail.com

professionnel, stress). Malgré ce constat partagé et largement argumenté, la stratégie d'amélioration de la qualité de vie au travail présentée par la ministre ne prend pas la pleine mesure de la gravité et de l'urgence de la situation.

A ce contexte, viennent s'ajouter les attentes d'actions concernant la formation et son actualisation afin de répondre aux besoins de la population. Les organisations signataires demandent également la prise en compte des évolutions des champs de compétences de tous les secteurs de la profession d'infirmier par la reconnaissance d'un diplôme de licence en sciences infirmières. Qu'un vrai travail de reconnaissance universitaire soit attribué à toutes les spécialités infirmières par un diplôme de master ainsi que pour certains secteurs singuliers tels que ceux de la psychiatrie, de la santé au travail et de l'éducation nationale.

De plus, malgré la légitimité de nos demandes, les salaires des infirmiers et des infirmiers spécialisés ne sont pas en cohérence avec leur niveau de responsabilités et leur niveau d'études. Là encore, le ministère fait « la sourde oreille ! »

Qu'ils exercent en établissements publics ou privé, en libéral ou à l'éducation nationale, les infirmiers sont des interlocuteurs incontournables et les pivots de la prise en charge pluri professionnelle du parcours de santé. Il est impératif de leur accorder reconnaissance et moyens afin qu'ils puissent remplir leur mission auprès de la population.

Dans le cadre de la journée d'action du 7 mars 2017, les organisations signataires informent également qu'elles adresseront leurs propositions aux candidats à l'élection présidentielle.

Contacts presse :

**Sébastien Devillers**

06 63 43 89 24

[sdevil@aurasicommunication.com](mailto:sdevil@aurasicommunication.com)

**Nathalie Depoire**

**CNI**

06 64 41 78 65

[presidencecni@gmail.com](mailto:presidencecni@gmail.com)